

## Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

**Décision n° 2008-0517 du 22 avril 2008 fixant les conditions techniques d'utilisation des fréquences par les systèmes de radiocommande de modèles réduits (rectificatif)**

NOR : ARTL0800045Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 2008, édition électronique, texte n° 82, l'annexe est modifiée comme suit :

Dans le 1<sup>er</sup> tableau « Spécification d'interface radioélectrique », à la 4<sup>e</sup> ligne « Type d'application » :

Au lieu de : « Systèmes de radiocommande de modèles réduits aériens. *Flying Model control.* »,

Lire : « Systèmes de radiocommande de modèles réduits. *Model control.* ».

Dans le 4<sup>e</sup> tableau « Spécification d'interface radioélectrique », à la 4<sup>e</sup> ligne « Type d'application » :

Au lieu de : « Systèmes de radiocommande de modèles réduits aériens. *Flying Model control.* »,

Lire : « Systèmes de radiocommande de modèles réduits. *Model control.* ».